dans une publication du gouvernement fédéral:

Compte rendu d'une conférence de Robert Theobald, économiste britannique à l'emploi du gouvernement américain, devant l'Association internationale du personnel dans la sécurité de l'emploi.

Ce compte rendu a été publié dans le numéro de septembre 1964, de la Gazette du travail, une publication du gouvernement fédéral.

Voici ce que dit cet article:

«Un revenu annuel garanti pour chaque enfant et chaque adulte et le paiement d'un salaire aux étudiants dans les universités, telles ont été les principales recommandations de Robert Theobald, un économiste britannique, qui remplit actuellement les fonctions de conseiller du gouvernement américain.

M. Theobald a dit que nous entrons dans une ère dont les exigences sont aussi différentes de celles de l'ère de la révolution industrielle précédente, que celle de l'ère industrielle l'étaient de l'âge

agricole.»

Aujourd'hui, avec le bill C-136, nous nous en tenons encore aux normes de l'âge agricole ou du Moyen-Âge.

Parlant des effets de l'automation et de la cybernétique, M. Robert Theobald dit:

...leurs effets seront si profonds et si rapides qu'il deviendra impossible d'assurer le plein emploi.

Et je demande à mes amis du Nouveau parti démocratique de bien penser à ce qui suit:

...en d'autres mots, l'efficacité du système productif combiné des machines et de la cybernétique sera-t-elle que les employeurs, gouvernements comme entrepreneurs privés, trouveront qu'il vaut mieux, du point de vue économique, d'acheter ou de louer des machines que d'embaucher des travailleurs.

Monsieur le président, nous en sommes rendus à ce point-là et le gouvernement agit complètement à l'encontre. On met la machine au rancart pour pouvoir embaucher des travailleurs sous l'empire du programme des travaux d'hiver. Le régime de pensions établit encore qu'une personne doit peiner, s'atteler à la besogne pendant 40 ou 50 années de sa vie, afin de recevoir sa pitance à l'âge de 65 ou 70 ans.

Et M. Theobald continue:

...le plein emploi ne sera jamais atteint et même s'il l'était, il y a des groupes qui devraient avoir un revenu garanti: ceux qui sont trop âgés ou trop jeunes pour travailler; ceux dont les responsabilités empêchent d'occuper un emploi, comme les veuves ayant des enfants ainsi que les jeunes qui sont dans les écoles et les universités.

Au sujet du revenu minimum, M. Theobald dit—et remarquez bien que ce n'est pas suggéré par les créditistes, mais bien par un économiste qui ne suggère pas une pension de \$50 par mois ou encore la distribution de la pauvreté parmi les pauvres—que ce minimum devrait se situer à \$1,000 par année pour chaque adulte et à \$600 pour chaque enfant. Voilà ce qu'un économiste suggère pour la réhabilitation ou l'amélioration des conditions économiques américaines.

En parlant du salaire accordé aux étudiants, M. Theobald dit:

Nous devons reconnaître que l'étudiant travaille déjà au moins autant que le travailleur d'usine. Le temps est venu d'introduire le nouveau concept d'un salaire aux étudiants, à compter possiblement de l'âge de 14 ans et augmentant jusqu'à ce que les étudiants quittent leurs études universitaires.

C'est là, peut-être, une révolution dans le sens de la législation sociale que nous devons

envisager, ici même au Canada.

Qu'on cesse de nous présenter des bills qui diminuent ou minimisent l'importance économique au Canada, des bills qui ne suggèrent absolument rien de nouveau, qui ne visent qu'à taxer pour pouvoir distribuer ce qui reste après en avoir acquitté le coût d'administration. Des millions de dollars, voire même des milliards sont en jeu et le peuple n'en recevra aucune partie, parce qu'il y aura naturellement des frais astronomiques d'administration à payer pour l'application du régime de pensions, suivant ce bill C-136. Or, de tout cela, nous en revenons!

Tantôt, j'entendais le préopinant dire que le gouvernement avait déclaré qu'il avait besoin d'un capital social. Le gouvernement ne reconnaît-il pas que l'ouvrier canadien a aussi besoin d'un capital social? Le cultivateur, le collet blanc, le professionnel, n'ont-ils pas aussi besoin d'un capital personnel, bien qu'il ne soit pas social ou fourni par la société? Pourquoi, sous prétexte qu'on a besoin d'un capital social au Canada, comme je le disais tantôt, prendre chez les uns, en tentant de les convaincre que nous devons agir ainsi,

pour venir en aide aux autres?

On s'attaque généralement à l'entreprise privée, mais le bill C-136 ne veut pas le reconnaître. On dira que l'entreprise privée et les compagnies d'assurance exploitent le public, etc. Quelle différence y a-t-il entre l'exploitation du public par une compagnie privée et celle d'un gouvernement qui ne sait pas où il va, avec son régime de retraite?

On va chercher des montants fantastiques pour tenter de soulager la pauvreté au milieu du peuple canadien. Lorsque ces gens sont moins taxés, il ne passent pas leur temps à accumuler des sommes d'argent dans les banques ou les institutions, à gauche et à droite, ou à cacher des montants dans des coins de chambre à coucher et dans des caves ou des caveaux; non, ils font des travaux, donnent de l'expansion à leur industrie, à leur entreprise privée et, assez souvent, permettent aussi à d'autres entreprises privées de surgir ici et là.

Le gouvernement empêchera cet argent de circuler parmi la population, en l'accumulant lui-même et en essayant de nous socialiser davantage, par tous les moyens possibles et imaginables.

Lorsque nous voyons ces bills de distribution de misère au Canada, je me demande